

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office central suisse du tourisme  
**Herausgeber:** Office central suisse du tourisme  
**Band:** 5 (1945)

**Anhang:** Comptes annuels 1945  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

OFFICE CENTRAL SUISSE DU TOURISME  
Z U R I C H

**Comptes annuels**  
**1945**

---

**Rapport de l'Office de Contrôle**

sur la revision, opérée les 18 et 19 février et 12 mars 1946,  
des comptes annuels et du bilan pour 1945 de l'O. C. S. T.

Les reviseurs soussignés ont constaté, sur la base de comptes tenus exactement, la concordance des soldes ressortant des livres avec les chiffres du présent bilan. Les comptes concernant le « Fonds pour concours graphiques et littéraires » qui fait l'objet d'une gestion distincte et solde par un actif de Fr. 117 272.39, ne donnent lieu à aucune observation. Le 21 décembre 1945, il a été procédé à une vérification de l'encaisse du siège auxiliaire de Lausanne.

Les comptes annuels de l'O. C. S. T. soldent par un excédent de recettes de Fr. 40 767.73, cela grâce à une contribution majorée de Fr. 400 000.— de la Confédération. Le dit excédent a été viré au « Fonds de compensation », qui s'élève ainsi à Fr. 518 475.13.

Les soussignés proposent à l'assemblée générale d'accepter les comptes et le bilan pour 1945 et de donner décharge à l'administration pour sa gestion.

*Les reviseurs :*

RÜFENACHT, président,  
P. JUON,  
F. COTTIER.

Zurich, le 12 mars 1946.

## Dépenses

	Budget :		Comptes :	
<b>I. Administration :</b>				
<b>A. Organes :</b>				
1. Assemblée générale . . . . .	5 000.—		5 742.05	
2. Comité . . . . .	14 300.—		14 659.85	
3. Bureau . . . . .	13 000.—	32 300.—	7 836.05	28 237.95
<b>B. Direction de Zurich :</b>				
4. Dépenses pour le personnel :				
a) Traitements . . . . .	302 000.—		284 564.60	
b) Assurance-accidents . . . . .	3 000.—		2 888.60	
c) Assurance du personnel . . . . .	31 000.—		18 179.05	
d) Pension . . . . .	10 000.—		9 999.60	
e) Contribution à la caisse de compensation	6 100.—		5 997.91	
5. Loyer et frais d'ameublement :				
a) Loyer . . . . .	30 700.—		31 016.10	
b) Entretien des bureaux . . . . .	8 000.—		6 649.19	
c) Mobilier . . . . .	8 000.—		6 451.69	
d) Assurance . . . . .	300.—		418.40	
6. Matériel de bureau . . . . .	16 500.—		12 108.50	
7. Ports, télégrammes, téléphone . . . . .	25 000.—		25 411.83	
8. Bibliothèque . . . . .	1 000.—		829.56	
9. Intérêts passifs, frais de finance . . . . .	4 500.—		4 429.01	
10. Frais généraux et imprévus . . . . .	16 400.—	462 500.—	10 228.39	419 172.43
<b>C. Siège auxiliaire de Lausanne :</b>				
11. Dépenses pour le personnel :				
a) Traitements . . . . .	36 500.—		33 696.40	
b) Assurance-accidents . . . . .	400.—		280.80	
c) Assurance du personnel . . . . .	9 200.—		8 155.90	
d) Contribution à la caisse de compensation	700.—		693.10	
12. Frais de loyer et de matériel . . . . .	17 000.—	63 800.—	16 551.23	59 377.43
		558 600.—		506 787.81
<b>II. Agences et représentations :</b>				
13. Dépenses pour le personnel :				
a) Traitements . . . . .	600 000.—		465 147.80	
b) Assurance-accidents . . . . .	5 200.—		2 848.40	
c) Assurance du personnel . . . . .	50 000.—		31 034.70	
d) Contribution à la caisse de compensation	12 000.—		7 274.05	
14. Frais de loyer, de matériel et de publicité . . . . .	550 000.—	1 217 200.—	491 085.49	997 390.44
<b>III. Propagande :</b>				
15. Imprimés . . . . .	250 000.—		199 204.81*	
16. Film . . . . .	165 000.—		169 670.32	
17. Photographie . . . . .	30 000.—		31 642.56	
18. Radio . . . . .	15 000.—		7 407.—*	
19. Conférences . . . . .	20 000.—		20 260.92	
20. Expositions, foires et devantures . . . . .	150 000.—		137 498.06*	
21. Propagande par la presse . . . . .	200 000.—		182 931.35*	
22. Organes de l'O.C.S.T. . . . .	90 000.—		71 697.28*	
23. Frais de transport et de douane . . . . .	30 000.—		43 485.53	
24. Congrès, voyages d'études, voyages d'affaires, frais de représentation . . . . .	30 000.—		23 262.—	
25. Campagnes spéciales et imprévus . . . . .	245 450.—	1 225 450.—	304 929.87*	1 191 989.70
<b>IV. Réserves de la Confédération pour l'intensification de la propagande d'après-guerre . . . . .</b>				
	600 000.—		—.—	
	3 601 250.—		2 696 167.95	
<b>V. Excédent de recettes en faveur du fonds de compensation</b>				
	3 601 250.—		40 767.73	
	<u>3 601 250.—</u>		<u>2 736 935.68</u>	

	Budget :	Comptes :
<b>I. Cotisations annuelles :</b>		
Contribution fédérale :		
a) Contribution fixe . . . . .	2 500 000.—	1 700 000.—
b) Contribution variable . . . . .	121 955.—	116 180.—
CFF . . . . .	400 000.—	400 000.—
PTT . . . . .	250 000.—	250 000.—
Société suisse des hôteliers . . . . .	30 000.—	30 000.—
Associations suisses . . . . .	18 500.—	18 500.—
Argovie . . . . .	3 900.—	3 900.—
Appenzell { Rhodes-Extérieures . . . . .	500.—	500.—
{ Rhodes-Intérieures . . . . .	250.—	250.—
Bâle-Ville . . . . .	7 350.—	7 350.—
Bâle-Campagne . . . . .	750.—	750.—
Berne . . . . .	45 600.—	42 600.—
Fribourg . . . . .	2 060.—	2 060.—
Genève . . . . .	10 000.—	10 000.—
Glaris . . . . .	500.—	500.—
Grisons . . . . .	21 350.—	20 850.—
Lucerne . . . . .	10 550.—	10 550.—
Neuchâtel . . . . .	2 300.—	2 300.—
Nidwald . . . . .	250.—	250.—
Obwald . . . . .	750.—	750.—
Saint-Gall . . . . .	4 100.—	4 100.—
Schaffhouse . . . . .	1 750.—	1 750.—
Schwytz . . . . .	1 350.—	1 350.—
Soleure . . . . .	3 750.—	3 750.—
Tessin . . . . .	12 750.—	12 750.—
Thurgovie . . . . .	1 500.—	1 500.—
Uri . . . . .	500.—	500.—
Valais . . . . .	3 750.—	3 750.—
Vaud . . . . .	20 500.—	20 150.—
Zoug . . . . .	850.—	850.—
Zurich . . . . .	38 500.—	38 800.—
	<u>3 515 865.—</u>	<u>2 706 540.—</u>
II. Allocations volontaires . . . . .	3 585.—	3 560.—
III. Provisions provenant de transactions commerciales . . . . .	80 000.—	17 867.18
IV. Cartes d'entrée provisoires . . . . .	300.—	1 927.60
V. Intérêts actifs . . . . .	500.—	768.35
VI. Recettes diverses . . . . .	1 000.—	1 621.75
VII. Recettes extraordinaires . . . . .	—.—	4 650.80
	<u>3 601 250.—</u>	<u>2 736 935.68</u>

\* Y compris engagements reportés des comptes de 1944:

Pos. 15 : Imprimés . . . . .	30 163.55
Pos. 18 : Radio . . . . .	4 370.—
Pos. 20 : Expositions, foires et devantures . . . . .	547.75
Pos. 21 : Propagande par la presse . . . . .	37 586.90
Pos. 22 : Organes de l'O.C.S.T. . . . .	10 292.50
Pos. 25 : Campagnes spéciales et imprévus . . . . .	79 895.90
	<u>162 856.60</u>

<b>I. Fonds liquides :</b>					
a) Caisse . . . . .	4 371.12				
b) Chèques postaux . . . . .	184 394.89				
c) Banques . . . . .	<u>3 407.40</u>	192 173.41			
<b>II. Avoirs :</b>					
a) Débiteurs . . . . .	377 964.90				
b) Siège auxiliaire de Lausanne, agences et représentations . . . . .	394 490.53				
c) Département des postes et chemins de fer, Berne (Arrêté fédéral du 6.4.39 sur la création de possibilités de travail) . . . . .	500 000.—				
d) CFF, Berne (Dépôt communauté de propagande O.N.S.T./PTT/CFE/OFT) . . . . .	110 657.—				
e) Actifs transitoires . . . . .	<u>20 104.65</u>	1 403 217.08			
<b>III. Cotisations non encore encaissées :</b>					
a) Cotisations ordinaires . . . . .		172 380.—			
<b>IV. Mobilier (Valeur d'assurance fr. 193 000.—) :</b>					
a) Mobilier p. m. . . . .	1.—				
b) Bibliothèque p. m. . . . .	1.—				
c) Photographie p. m. . . . .	<u>1.—</u>	3.—			
<b>V. Pro Memoria :</b>					
a) Réserve de l'Administration fédérale des finances (lettre du 15.9.42 à l'OFT) exercice 1942. . . . .	1 400 000.—				
b) Réserve de l'Administration fédérale des finances (lettre du 15.9.42 à l'OFT) exercice 1943. . . . .	1 200 000.—				
c) Réserve de l'Administration fédérale des finances (lettre du 15.9.42 à l'OFT) exercice 1944. . . . .	1 200 000.—				
d) Réserve de l'Administration fédérale des finances (lettre du 15.9.42 à l'OFT) exercice 1945. . . . .	800 000.—				
e) Fonds pour concours graphiques et littéraires	<u>117 272.39</u>	4 717.272 39			
		<u>6 485.045 88</u>			
<b>I. Dettes à court terme :</b>					
a) Créanciers . . . . .	134 106.65				
b) Agences et représentations . . . . .	3 762.85				
c) Passifs transitoires . . . . .	<u>49 712.71</u>	187 582.21			
<b>II. Du croire :</b>					
a) Pour cotisations non rentrées . . . . .	47 450.—				
b) Pour débiteurs douteux . . . . .	<u>3 609.15</u>	51 059.15			
<b>III. Réserves :</b>					
a) Réserve pour la propagande touristique d'après-guerre . . . . .	500 000.—				
b) Réserve pour la reprise de l'inventaire des anciennes agences des CFF . . . . .	200 000.—				
c) Fonds de rénovation des agences. . . . .	200 000.—				
d) Fonds spécial pour la propagande à l'étranger, tiré des disponibilités de la communauté de propagande O.N.S.T./PTT/CFE/OFT . . . . .	<u>110 657.—</u>	1 010 657.—			
<b>IV. Fonds de compensation :</b>					
Montant au 1 <sup>er</sup> janvier 1945 . . . . .	477 707.40				
Excédent de dépenses 1945. . . . .	<u>40 767.73</u>	518 475.13			
<b>V. Pro Memoria :</b>					
a) Réserve de la Confédération pour la propagande touristique d'après-guerre, exercice 1942	1 400 000.—				
b) dito, exercice 1943 . . . . .	1 200 000.—				
c) dito, exercice 1944 . . . . .	1 200 000.—				
d) dito, exercice 1945 . . . . .	800 000.—				
e) Réserve pour concours graphiques et littéraires	<u>117 272.39</u>	4 717 272.39			
		<u>6 485 045.88</u>			

# FONDS POUR CONCOURS GRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

## Etat de fortune au 31 décembre 1945

Actif		Passif
<hr/>		
<i>Avoir en banque:</i>		<i>Intérêts bonifiés à l'avance sur titres. . . . .</i> 63.35
Société de Banque Suisse, Zurich, Compte de dépôt B (Depositenkonto) . . . . .	10 270.45	<i>Fortune:</i>
Société de Banque Suisse, Zurich, Compte de dépôt A (Einlagekonto) . . . . .	15 361.75	Etat de fortune au 1.1.45 . . . . . 129 261.40
<i>Titres:</i>		Prélèvement 1945. . . . . <u>11 989.01</u> 117 272.39
Fr. 30 000.—, 4% Chemins de fer fédéraux 1931. . . . .	30 000.—	
Fr. 40 000.—, 3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub> % Emprunt fédéral 1945 (émission novembre). . . . .	40 000.—	
Fr. 20 000.—, 3% Obligations de caisse, Banque Cantonale de Zurich. . . . .	20 000.—	
<i>Intérêt prorata sur titres . . . . .</i>	<i>288.95</i>	
<i>Droit au remboursement:</i>		
(Impôt à la source et impôt anticipé selon art. 16 décr. impôt défense nationale, chiffres 2 et 3). . . . .	1 414.59	
	<u>117 335.74</u>	<u>117 335.74</u>

## Profits et Pertes au 31 décembre 1945

Dépenses		Recettes
<hr/>		
Concours graphiques et littéraires. . . . .	14 336.85	Intérêts . . . . . 3 281.19
Provision et frais de banque. . . . .	148.35	Différences de cours sur titres . . . . . 55.—
Amortissement sur titres. . . . .	840.—	Prélèvement sur la fortune. . . . . <u>11 989.01</u>
	<u>15 325.20</u>	<u>15 325.20</u>